

Appel à projets Design

L'appel à projets Design est une initiative pilote d'encouragement faisant partie du point fort «Nouveaux modèles de collaboration – culture et économie». En 2018, la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia soutient des projets innovants dans le domaine du design par le biais de deux appels à projets dotés chacun d'un budget total et maximal de CHF 300'000.

Pro Helvetia
Schweizer Kulturstiftung
Hirschengraben 22
CH-8024 Zürich
T +41 44 267 71 71
F +41 44 267 71 06
info@prohelvetia.ch
www.prohelvetia.ch

La Fondation prévoit quatre niveaux de soutien, adaptées à l'évolution des projets, allant de leur concept à leur lancement sur le marché:

1. Contribution au développement d'un concept
2. Contribution au développement de prototypes
3. Contribution à la production
4. Contribution à l'expansion d'un projet

Les projets soutenus se distinguent par leur originalité, leur qualité formelle et conceptuelle, leur faisabilité, leur durabilité, leur haut degré d'innovation ainsi que leur adéquation au marché.

Critères généraux de soutien

Le soutien au design concerne tous les domaines de la pratique professionnelle du design, à l'exception des médias interactifs. Ce domaine spécifique est soutenu par le biais de l'appel à projets Médias interactifs.

Conditions de participation

L'appel à candidatures s'adresse à tous les designers individuels ou en équipe qui remplissent les critères suivants:

- Les mesures d'encouragement s'adressent aux designers suisses ou ayant leur domicile permanent en Suisse.
- La porteuse ou le porteur du projet peut soumettre sa candidature jusqu'à sept ans après l'obtention de son diplôme d'études ou dans les cinq premières années suivant la création de son entreprise.
- Les projets initiés dans le cadre de hautes écoles peuvent bénéficier d'une contribution lorsque la porteuse ou le porteur du projet détient une nette majorité des droits d'auteur et d'utilisation.
- La réalisation du projet se déroule selon des standards professionnels.
- Le projet se distingue par un degré d'innovation élevé.

Critères additionnels pour la contribution à la production et la contribution à l'expansion d'un projet:

- Etude de marché et identification des groupes cibles.
- Le projet doit être déposé par une personne morale (Sàrl, SA, etc.). Les sociétés individuelles sont également autorisées, pour autant que la possibilité de la transformer en personne morale existe.
- Tous les droits d'auteur et d'utilisation sont détenus par la porteuse ou le porteur du projet et sont réglementés.

roma, milano, venezia
new york
san francisco

Restrictions

Pro Helvetia n'accorde pas de contributions aux domaines suivants:

- Frais d'infrastructure et d'équipement
- Travaux de commande et projets réalisés dans le cadre d'une campagne publicitaire

Procédure de sélection

La sélection des projets sera effectuée par un jury et se déroulera en anglais. La sélection s'effectue à partir de dossiers soumis spécifiquement pour les différents instruments d'encouragement. Pro Helvetia se réserve le droit de réattribuer les projets à une autre catégorie de soutien.

Contrat

Un contrat écrit sera conclu avec toutes les porteuses et tous les porteurs du projet dont les dossiers auront été retenus. Ce contrat comprend des mesures ponctuelles, les étapes du projet (planification comprise), ainsi que les contributions de soutien définies selon un calendrier. Le contrat sera négocié individuellement pour chaque phase du projet avec les designers. L'objectif est toujours le succès du projet ainsi que le développement des compétences tout au long de son évolution.

Dépôt des dossiers

- La date limite pour toutes les mesures d'encouragement est le **1er septembre 2018** (inclusivement).
- Aucune subvention ne sera accordée rétroactivement. Les projets se terminant avant la décision du jury ne peuvent pas être soutenus.
- Pro Helvetia accepte uniquement les requêtes soumises via www.myprohelvetia.ch.
- Tous les documents doivent en principe être fournis en anglais. Lorsque la requérante ou le requérant ne dispose pas de connaissances d'anglais, elle ou il doit compléter son dossier en allemand, français ou italien avec un résumé du projet de **1 page A4 maximum**. Ce dernier sera traduit en anglais par Pro Helvetia pour le jury.
- La requérante ou le requérant peut soumettre simultanément des projets différents dans les quatre catégories de soutien.
- En cas de refus, un même projet peut être soumis au maximum deux fois dans la même catégorie.

Renseignements:

Helen Muggli, Responsable Appel à projets Design,
hmuggli@prohelvetia.ch, T +41 44 267 71 77

Catégories de soutien et dossiers de candidature

1. Contribution au développement d'un concept

La contribution au développement d'un concept soutient le développement d'une idée de projet préalable à la réalisation d'un prototype. Cette phase d'élaboration peut comporter un travail de recherche approfondi sur les matériaux, la production ou les usages et fonctions.

La contribution au développement d'un concept est fixée à CHF 10'000 maximum.

Composition du dossier

Formulaire de requête dûment rempli avec les documents annexes suivants au format PDF et en anglais:

- Description du projet prévu (max. 5 pages A4) comportant :
 - Description détaillée du projet avec images ou esquisses
 - Plan de développement et vision du projet
- CV des participants et portfolio avec références
- Budget

2. Contribution au développement de prototypes

Cette contribution est destinée au développement de prototypes ou d'une série zéro.

La contribution est attribuée sur la base du dossier soumis et de la présentation/pitch du projet ou du concept.

La contribution au développement de concept est fixée à CHF 20'000 maximum.

Composition du dossier

Formulaire de requête dûment rempli avec les documents annexes suivants au format PDF et en anglais:

- Concept du projet (10 pages A4 max.) comportant:
 - Description détaillée du projet
 - Plan de développement du projet, plan de production et de commercialisation
 - Value proposition (modèle téléchargeable à disposition sur www.myprohelvetia.ch)
 - Plans du prototype et premières visualisations
- CV des participants et portfolio avec bref résumé des projets actuels, ainsi que la description de l'organisation du projet avec définition claire des responsabilités et de la structure
- Budget comprenant un plan de financement

3. Contribution à la production

Cette contribution encourage la production initiale d'un projet à partir d'un prototype achevé.

Cette contribution à la production est une participation financière («matching grant»). Son attribution exige la participation financière d'autres partenaires. Ceci doit être documenté par écrit.

La contribution à la production s'élève à la hauteur des contributions financières des autres partenaires et à CHF 50'000 au maximum.

Composition du dossier

Formulaire de requête dûment rempli avec les documents annexes suivants au format PDF et en anglais:

- Concept du projet (10 pages A4 max.) comportant:
 - Description détaillée du projet avec plans, visualisations, etc.
 - Stratégie de commercialisation
 - Value proposition (modèle téléchargeable à disposition sur www.myprohelvetia.ch)
 - Estimation des coûts/devis liés à la planification de la production
- CV des participants et portfolio avec bref résumé des projets actuels, ainsi que la description de l'organisation du projet avec définition claire des responsabilités et de la structure
- Budget détaillé incluant un plan de financement
- Attestation écrite des participations financières par des partenaires de projet
- Attestation écrite stipulant les droits d'auteurs et d'utilisation du projet

Pitch-Session devant le jury

Les porteuses et porteurs de projets répondant aux critères formels seront invités à une présentation orale avec les prototypes disponibles devant un jury spécialisé (les conditions exactes seront communiquées aux personnes concernées en temps voulu).

4. Contribution à l'expansion d'un projet

Cette contribution soutient la finalisation d'un projet ou son développement en vue de son succès commercial. La contribution est accordée sur la base d'un projet déjà avancé, d'une première série de produits, d'un premier succès préalable, et tenant compte du potentiel du projet pour un succès à moyen et long terme.

Exemples: relance d'un produit, élargissement de la gamme, internationalisation, coopération avec un nouveau partenaire.

Ce soutien complémentaire s'élève à CHF 20'000 CHF maximum.

Composition du dossier

Formulaire de requête dûment rempli avec les documents annexes suivants au format PDF et en anglais:

- Concept du projet (10 pages A4 max.) comportant:
 - Extensibilité ou description détaillée des phases de finalisation du projet
 - Présentation du projet
 - Value proposition (modèle téléchargeable à disposition sur www.myprohelvetia.ch)
- CV des participants et portfolio avec bref résumé des projets actuels, ainsi que la description de l'organisation du projet avec définition claire des responsabilités et de la structure
- Budget détaillé incluant un plan de financement
- Attestation écrite stipulant les droits d'auteurs et d'utilisation du projet